

Déclaration conjointe franco-japonaise sur la santé mondiale

Le Président de la République française et la Première ministre du Japon ont reconnu la dimension mondiale des enjeux sanitaires liés aux risques d'épidémies et de pandémies, aux évolutions démographiques, aux changements climatiques, aux crises environnementales et sécuritaires, et ils ont souligné la nécessité de coordonner les efforts internationaux et multilatéraux dans ce domaine. Ils ont noté qu'une telle coordination repose sur le partage des connaissances, la science, l'innovation et la coopération économique, au service de toutes les populations.

Ils ont rappelé que la France et le Japon coopèrent selon la Feuille de route sur la coopération franco-japonaise dans le cadre du partenariat d'exception (2023-2027) et qu'ils jouent un rôle moteur dans la gouvernance mondiale de la santé et la coordination des efforts internationaux pour faire face aux enjeux sanitaires mondiaux. Ils ont aussi rappelé leur engagement en faveur d'un accès équitable aux services et à l'innovation, du développement de la couverture sanitaire universelle (CSU), notamment grâce à la coordination entre finance et santé, du renforcement des systèmes de santé et de la lutte contre les maladies, en lien étroit avec d'autres priorités en matière de développement durable. Ils s'efforceront d'approfondir encore leur coopération et la coordination de leurs efforts afin de parvenir à leurs objectifs communs dans le domaine de la santé mondiale, en accordant notamment la priorité aux domaines suivants :

1. Coopération dans le domaine de la santé mondiale au sein des enceintes multilatérales

Le Président français et la Première ministre japonaise sont déterminés à poursuivre la coordination de leurs efforts dans les principales enceintes multilatérales traitant de la santé mondiale, notamment le G7, le G20, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la Banque mondiale ainsi qu'au sein d'autres organisations internationales et fonds multilatéraux pertinents. Ils ont réaffirmé leur volonté de développer et de consolider l'architecture mondiale de la santé afin de faire face aux crises de santé publique. Ils ont souligné qu'ils soutiennent le caractère central de l'OMS dans la réforme de l'architecture mondiale de la santé. Ils ont salué le passage de la présidence du G7 Cancer de la France au Japon en mai 2026, et appellent ce groupe à travailler en préparation du Sommet du G7 à Évian.

Le Président français et la Première ministre japonaise ont réaffirmé leur attachement à parvenir à la CSU et à consolider leurs efforts conjoints pour encourager la coopération à cet égard, notamment en renforçant les systèmes de santé, la coordination entre finance et santé et la mise en place d'infrastructures de qualité. Ils ont salué les initiatives lancées à cet effet par leurs deux pays, notamment l'Académie de l'OMS basée à Lyon et le Centre de connaissances sur la CSU à Tokyo en collaboration avec l'OMS et la Banque mondiale.

Ils ont réaffirmé leur volonté de promouvoir une stratégie globale de la santé mondiale selon l'approche « Une seule santé », qui consacre des liens forts entre les santés humaine, animale et environnementale, afin de réduire le risque d'émergence de nouveaux virus et de transmission de maladies infectieuses de l'animal à l'homme.

(zoonoses). Ils sont convenus de renforcer encore leur concertation au sein de l'Alliance quadripartite sur l'approche « Une seule santé », dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, de l'OMS, du Programme des Nations Unies pour l'environnement et de l'Organisation mondiale de la santé animale. Le Président de la République française s'est félicité de la participation prochaine du Japon au Sommet Une seule santé, qui se tiendra les 6 et 7 avril à Lyon.

2. Renforcement des partenariats dans les pays tiers, notamment dans la région indopacifique

Le Président français et la Première ministre japonaise ont reconnu qu'il est essentiel de parvenir à la sécurité sanitaire dans la région indopacifique pour y garantir la paix et la stabilité, ainsi que pour contribuer à mettre en œuvre la Stratégie Indopacifique française et la Stratégie japonaise pour un Indopacifique libre et ouvert. Ils ont noté qu'il est important de lutter contre les maladies infectieuses pour parvenir à la sécurité sanitaire dans cette région.

Ils ont réaffirmé qu'ils étaient prêts à mener et à approfondir des coopérations concrètes pour répondre aux besoins des pays de la région dans le domaine de la santé, notamment en matière d'infrastructures de santé et de formation du personnel médical et de santé. Ils œuvreront à étudier plus avant de nouvelles coopérations dans le domaine de la santé entre les organismes et établissements compétents de leurs deux pays, sous différentes formes telles que le partage d'informations, les échanges d'acteurs compétents et le développement des ressources humaines pour des pays tiers. Ils s'appuient en particulier sur la coopération entre l'Agence française de développement (AFD) et l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA).

Le Président français et la Première ministre japonaise ont salué la signature le 1^{er} avril 2026 d'un instrument entre l'Institut Pasteur du Japon et le *Institute for Health Security* (Institut pour la sécurité sanitaire) du Japon relatif à la création d'un partenariat bilatéral sur la sécurité sanitaire visant à renforcer la coopération afin de mobiliser l'intelligence artificielle et la recherche et développement et de faire le lien entre le domaine des maladies infectieuses et la science du vieillissement.

3. Renforcement de la coopération scientifique dans le domaine de la santé

Le Président français et la Première ministre japonaise ont souligné l'importance d'approfondir la coopération scientifique bilatérale dans le domaine de la santé, en s'entendant que, pour faire face de manière efficace aux problématiques sanitaires mondiales, il est essentiel de demeurer à la pointe de la recherche scientifique sur ces problèmes. Ils ont salué les discussions sur la recherche en santé menées lors de la réunion du comité mixte de coopération scientifique et technique entre la France et le Japon le 31 mars 2026.

Ils ont réaffirmé que le domaine de la santé fait partie des priorités de leur coopération en matière de recherche, avec une attention particulière pour la résistance aux antimicrobiens et le vieillissement dans de bonnes conditions de santé. Ils œuvreront à développer les synergies entre leurs écosystèmes de santé respectifs.

Ils s'efforceront de promouvoir et de renforcer la mobilité et les échanges des étudiants et des chercheurs du secteur médical, afin d'encourager de nouvelles coopérations entre jeunes chercheurs et de développer des échanges scientifiques et techniques de haut niveau entre universités et organismes de recherche des deux pays.

Ils sont convenus d'encourager le transfert de technologie pour les produits de santé et de promouvoir la transparence des données en matière de recherche et développement et l'allocation de fonds publics pour la recherche, sur la base du consentement mutuel.

4. Soutien à l'innovation et à la coopération avec le secteur privé dans le domaine de la santé

Le Président français et la Première ministre japonaise ont reconnu que les innovations du secteur privé peuvent jouer un rôle moteur pour faire face aux problématiques sanitaires mondiales et ils sont convenus d'encourager des liens plus étroits entre leurs écosystèmes respectifs en matière d'innovation dans le domaine de la santé.

Ils sont déterminés à renforcer leur coopération pour mettre à profit les nouvelles technologies, notamment l'intelligence artificielle appliquée au secteur de la santé et les nouveaux matériels et équipements médicaux, afin de mettre au point des solutions innovantes permettant de faire face aux problématiques mondiales. Ils sont convenus d'étudier la possibilité de créer de nouveaux liens entre leurs écosystèmes en matière d'innovation, par exemple dans le domaine du capital-risque. Ils ont également réaffirmé leur attachement à coopérer étroitement en appui à une diffusion et une accessibilité larges à ces innovations, en soutenant des initiatives pour la santé mondiale comme Unitaïd, le Fonds pour les innovations technologiques en matière de santé mondiale, la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies, l'Alliance Gavi et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

Ils ont estimé que la stabilité et la sécurité des chaînes d'approvisionnement est cruciale pour garantir tant leur sécurité sanitaire que la santé mondiale et ils sont convenus de travailler ensemble pour évaluer les faiblesses de leurs chaînes de valeur et diversifier leurs chaînes d'approvisionnement.